

Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

ID : 059-255902660-20210210-2021005-DE

SYNDICAT MIXTE  
SCHEMA DE COHERENCE  
TERRITORIALE FLANDRE DUNKERQUE

-----  
**Extrait du registre aux délibérations du Syndicat Mixte  
Séance du mercredi 10 février 2021 à 9 heures en visioconférence**

-----  
**Présidence : Monsieur Martial BEYAERT  
Nombre de délégués en exercice : 15  
Date de convocation de séance : le 2 février 2021**

Présents

Martial BEYAERT

Président

André FIGOUREUX

Vice-Président

Didier BYKOFF, Michel DELFORGE, Marie LERMYTTE, Pierre MARLE, Jean-François MONTAGNE, Valérie ROBERT, Alain SIMON, Jean-Pierre VANDAELE

Délégués

Absents et excusés

Patrice VERGRIETE

Vice-Président

Franck DHERSIN, Christine GILLOOTS, Bertrand RINGOT, Eric ROMMEL

Délégués

Conformément aux dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Franck DHERSIN a donné pouvoir à Jean-Pierre VANDAELE, Christine GILLOOTS a donné pouvoir à Jean-François MONTAGNE, Bertrand RINGOT a donné pouvoir à Alain SIMON, Eric ROMMEL a donné pouvoir à Martial BEYAERT, Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-François MONTAGNE



## DELIBERATION

### Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2020

Le président expose,

Il convient de délibérer sur l'approbation du compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2020.

Après vérification de la conformité des comptes et examen des résultats, il apparaît que celui-ci est en tout point identique au compte administratif 2020.

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le comité syndical du SCoT Flandre Dunkerque, après en avoir délibéré, décide d'arrêter le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2020.

Fait à Dunkerque, le 10 février 2021

Le Président,

Martial BEYAERT



